

Paris, le 25 juin 2026



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA
CAPACITÉ DES UNIVERSITÉS
FRANÇAISES À GARANTIR
L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE DU
SERVICE PUBLIC DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CONVOCATION

**La commission d'enquête sur la capacité des universités françaises à garantir
l'excellence académique du service public de l'enseignement supérieur**

dont vous êtes membre
se réunira

Mardi 30 juin 2026

À 9 heures

(Salle A213 – 2^{ème} étage aile Est)

Audition¹ de M. Philippe Baptiste, ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'espace.

Le Président
Pierre OUZOULIAS

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande. Elle sera ouverte à la presse, dans la limite des places disponibles. Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication (presse@senat.fr).